

## Métropole | La Ramade : troisième volet des ateliers de co-construction de Lormont



**Après Lissandre Verdière et Carriet Gardette, c'est à La Ramade que s'est déroulé ce jeudi, le troisième atelier de co-construction de la ville de Lormont. Une réunion qui a donné lieu à des échanges particulièrement denses, en présence de Jean Bac, Directeur du Pôle Participation des habitants et Quotidienneté, de Claude Dambrine, adjointe à l'habitat, au cadre de vie et à l'urbanisme, du Capitaine Laurent Philipparie, Chef des Unités Divisionnaires de la Rive droite et de Sandrine Petit, Directrice de l'urbanisme aux services techniques de la ville.**

Troisième des sept rendez-vous prévus cette année, l'atelier de co-construction de la Ramade a eu lieu ce jeudi, dans la salle d'apparat de l'Espace Citoyen Génicart. Une réunion qui s'est déroulée en deux temps, dont un premier, consacré au schéma de circulation du quartier. Proposé par la municipalité et issu de l'expertise d'usage des habitants, il vise à trouver de nouveaux espaces de stationnement public. « On pourrait laisser l'allée Cassagne et la rue Gaudin à double sens jusqu'à la rue Duret qui serait alors en sens unique. Pour rentrer dans le quartier, on remonterait la rue Sansac de Traversay (qui, à l'origine, devait aussi être à sens unique) et on pourrait alors aller jusqu'à l'avenue de Paris ou prendre la rue Gourdon pour sortir sur Cassagne », suggère d'emblée Claude Dambrine. Une mise en sens unique qui permettrait de faire des places de stationnement sur les rues Duret, Sansac de Traversay et Gourdon mais que contestent certains habitants : « pourquoi mettre la rue Duret en sens unique, sachant qu'une sortie avait été créée depuis la rocade pour accéder directement au quartier ? Pourquoi dévier la circulation sur une rue calme et où il y a des enfants ? La rue Duret devrait rester à double sens car c'est une grosse artère. Le stationnement alternatif ne serait-il pas la solution ? » Des modifications qui ne sont cependant pas encore programmées.

Inhérents aux difficultés liées à la circulation, les problèmes de transport ont, eux aussi, été évoqués. « Le but, aujourd'hui, est de contourner la voiture. Or, quoi de mieux, pour ça, que les transports en commun ? Quand arriveront-ils ? Clairsienne les avait vendus au début avec le quartier mais on ne les attend plus », notent des habitants, visiblement contrariés. Un manque de transports en commun qui impacte aussi le développement économique du quartier, les entreprises et les services ayant du mal à s'implanter.

**Des problèmes d'hygiène, de stationnement et d'insalubrité**

Problème récurrent dans le quartier, l'abandon de débris sur la voie publique a également été abordé. « Les gens prennent le lieu pour une déchetterie », proteste une riveraine. Problème : gendarmes et agents de police municipale ne peuvent agir que s'il y a moyen de prouver les faits; une facture ou un document avec un nom dans la poubelle pouvant permettre d'identifier le propriétaire indolent. Autre solution évoquée : la mise en place de caméras. Une hypothèse que tempère Jean Bac : « sur le plan de la dissuasion, cela peut fonctionner mais quant à l'exploitation des images, des conditions très strictes (police nationale et Procureur de la République) sont requises. Cela rend les choses difficiles ».

Également problématique : la présence de véhicules stationnés devant des bennes et empêchant le ramassage des ordures. « Si on n'est pas directement sur place, on est averti que 48h plus tard. C'est très compliqué à gérer », note le Capitaine Laurent Philipparie. « Quant à faire intervenir la fourrière, c'est délicat car Lormont n'est pas aussi bien desservi que Bordeaux et ce cas n'est pas considéré comme une urgence », poursuit-il.

Également en cause, les problèmes de stationnement, notamment au niveau du SPA. Une habitante proposant la création d'une dizaine de places de parking en épi sur la place en face, utiles pour la fréquentation du commerce et le stationnement de nuit. « Si la rue (Duret) est mise en sens unique, la création d'épis est négociable avec Bordeaux Métropole mais si le double sens est maintenu, ce sera impossible pour des questions de visibilité et de sécurité », précise Sandrine Petit.

Autre proposition évoquée par des riverains : l'utilisation de la place Aubrac pour la venue de food trucks. Parmi les arguments avancés : l'absence de déchets laissés sur place, pas plus que d'implantation ou de stationnement durable et un bon moyen de redonner vie au quartier.

## Une piste qui séduit et reste à étudier.

Enfin, les habituels problèmes de tranquillité publique ont aussi fait partie des thèmes abordés ; qu'il s'agisse d'infiltrations d'étudiants de la résidence Studéa, dans le parking voisin (vol de places et dégradation de véhicules) ou du retour des rodéos motos. Un point sur lequel le Capitaine Philipparie a souhaité faire une mise au point : « Depuis août dernier, c'est un délit. Reste le problème de l'interception. Nos motards ne vont pas poursuivre un jeune non casqué car s'il a un accident, c'est notre responsabilité qui est engagée. La seule solution est de les reconnaître formellement, de les convoquer et qu'ils passent aux aveux. Autre possibilité : les attraper quand ils vont chercher leurs véhicules. A noter qu'il est possible de s'adresser à un délégué cohésion police-population, les mardis et jeudis au nouveau poste de police (angle rue des Garosses) ».

Prochain atelier : Génicart, le jeudi 20 juin à l'ECG

Emmanuelle Diaz

*Crédit Photo : ED*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 14/06/2019*

*[Url de cet article](#)*